

DEC130610DR10

Décision portant nomination de Monsieur Alain Hernandez aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMS830 intitulée Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre (EOST)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC122893DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMS830 intitulée Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre et nommant Monsieur Frédéric Masson en qualité de directeur ;

Considérant que Monsieur Alain Hernandez a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 13 au 15 mai 2009 et du 9 au 11 juin 2009.

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Alain Hernandez, technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMS830 Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre à compter du 1^{er} janvier 2013.

Monsieur Alain Hernandez exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Alain Hernandez est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 28 février 2013

Le directeur d'unité
Frédéric Masson

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle Bujan

Visa du président de l'Université de Strasbourg
Alain Beretz